



*Le 10 janvier 2015*

Mr le Secrétaire Général du CCCA-BTP  
19, rue du Père Corentin  
75680 Paris cedex 14

Objet : Dépôt de préavis de grève National

Monsieur le Secrétaire Général,

Le Syndicat CGT-des CFA-BTP dépose ce jour un préavis de grève pour la journée d'actions et de mobilisations du 5 février 2015 à l'appel de la FNSCBA CGT.

Nous appelons l'ensemble des personnels à une très large mobilisation, aux côtés des salariés du BTP, pour la reconnaissance et la prise en compte de la pénibilité pour un départ à la retraite anticipé à 55 ans pour les métiers pénibles.

les salariés du réseau CCCA-BTP pourront donc être en grève le 5 février prochain, de 7h du matin à 22h le soir.

le Syndicat CGT des CFA-BTP demande à ses élus et mandatés de ne siéger dans aucune instance ce jour là en signe de solidarité.

Veillez agréer monsieur le secrétaire général nos salutations les plus respectueuses.

Pour le Syndicat CGT des CFA-BTP

Nelly GREGOR